**Fonds Pauvreté**

**Soutenir et renforcer les personnes en situation de précarité en milieu rural**

**Appel à projets 2023**

**Contexte**

La pauvreté en milieu rural est importante et a ses spécificités. Moins perceptible et plus souvent dissimilée, elle prend des visages que les acteurs de terrain connaissent bien et cherchent à rencontrer. Cet appel s'adresse précisément aux organisations « sociales » confrontées à diverses formes de pauvreté observées ou peu visibles en milieu rural et qui souhaitent développer ou renforcer des actions de solidarité pour soutenir les personnes les plus démunies.

**Objectif**

Avec cet appel, la Fondation Roi Baudouin souhaite soutenir les organisations de terrain qui œuvrent pour et avec les personnes en situation de précarité afin de développer de nouvelles solidarités et construisent des alternatives pour mieux les soutenir.

Les projets soutenus peuvent rencontrer une large diversité de préoccupations rencontrées par les personnes en situation de précarité, difficiles parfois à résoudre en raison des spécificités de la vie en milieu rural : le vieillissement menant à la dépendance et à la perte d'autonomie ; les difficultés de mobilité ; l'isolement social et le manque voire l'absence de réseau d'entraide ; le manque d'accessibilité aux services publics et privés ; le manque d'emploi ; le manque de logements en bon état et abordables ; la détresse de certains agriculteurs et de leur famille; les jeunes en dérive après une rupture familiale ; …

**Public-cible**

Cet appel s'adresse à l'ensemble des organisations de terrain, en contact direct avec des personnes en situation de précarité, ayant une finalité sociale et active sur les communes rurales du territoire belge.

Les pouvoirs publics et les CPAS ne sont pas éligibles pour cet appel mais ils peuvent faire partie d'un partenariat éventuel.

**Soutien**

Pour cet appel, la Fondation Roi Baudouin met à disposition un budget de 300.000 euros.

Chaque projet peut prétendre à un soutien de maximum 10.000 € par projet.

**Pour quel type de dépenses ?**

Le soutien octroyé peut couvrir des frais de personnel, des frais de formation liés au projet, des frais de location de locaux, du matériel de communication, des frais de transport, des frais d'achat de matériel et tous autres frais nécessaires au bon déroulement du projet.

**Critères de recevabilité**

- Le dossier de candidature est dûment complété.
- Le dossier de candidature est introduit dans les délais prévus.
- Le porteur de projet n'est ni un pouvoir public, ni un CPAS, ni une organisation à finalité commerciale.
- Le porteur de projet est actif en Belgique.
- Le projet est développé dans une commune rurale ou semi-rurale (l'aspect rural ou semi-rural sera reconnu en suivant la Classification SPW ARNE des communes du Service Public de Wallonie DGO3 mise à jour en 2021).

**Critères de sélection**

- En lien avec la **qualité** du projet :
  - innovation (le soutien accordé pourra offrir à l'organisation la possibilité de tester de nouvelles approches, méthodes, …),
  - faisabilité (le dossier de candidature devra montrer que le porteur du projet s'est assuré de disposer des partenaires adéquats, des autorisations nécessaires, de l'équipement nécessaire, …),
  - réalisme (les ambitions du projet devront être en adéquation avec le montant du soutien demandé).
- En lien avec le **caractère participatif** du projet :
  - participation active des personnes en situation de précarité, de la conception à la réalisation.
- En lien avec **la plus-value** pour les personnes en situation de précarité :
  - réponse aux besoins identifiés des personnes en situation de précarité,
  - amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de précarité.

**Dossier de candidature**

Le dossier de candidature est consultable et doit être rempli exclusivement via le site web www.kbs-frb.be.

- Date limite d'introduction des dossiers : 22/01/2024
- Communication de la sélection : dans la semaine de 26/02/2024

**Contact**

- Pour des informations générales (comme les renseignements pratiques et techniques relatifs au dépôt du dossier de candidature), T 02 500 4 555 ou contactcenter@kbs-frb.be.

- Pour des informations spécifiques sur le contenu de cet appel, vous pouvez contacter :
  Numi Van Beek, T 02 549 61 95 ou vanbeek.n@kbs-frb.be
  Yves Dario, T 02 549 61 73 ou dario.y@kbs-frb.be